

Nogaro : la situation financière du Clan est tendue :

Une classe de plus à l'école et 4 jours au lieu de 4,5



Nogaro : la situation financière du Clan est tendue :

La gestion du Centre social et culturel le Clan est compliquée. On a pu le toucher du doigt lors de l'assemblée générale du 23 mai et de la réunion du conseil d'administration du 12 juin. René Jambes, président du Clan, explique que le volume des activités périscolaires a augmenté pour deux raisons :

l'école de Nogaro a créé une classe de plus,

la semaine d'école est passée de 4,5 jours à 4.

D'où plus de temps périscolaire à animer. Le Clan a donc dû recruter deux personnes supplémentaires. Ce qui se traduit par un résultat courant pour 2018 de - 34 063 euros et un résultat de l'exercice de - 29 325 euros (après le résultat exceptionnel). Déjà, en 2017, le résultat courant était déficitaire de 15 270 euros. Mais ce fait était masqué par un résultat exceptionnel de 31 563 euros, d'où un résultat de l'exercice 2017 égal à +16 293 euros.

Réaction

Plusieurs membres de l'association, y compris des membres fondateurs, mécontents de cette situation, réclament un plan de retour à l'équilibre.

René Jambes répond qu'il est en pourparlers avec les financeurs que sont la Communauté de communes du Bas-Armagnac, la CAF, la municipalité de Nogaro etc., en vue d'obtenir une augmentation des subventions versées (1). Sans oublier de faire effort sur les économies à faire dans le fonctionnement.

Vu que cette réponse ne satisfait pas les personnes indiquées ci-dessus, celles-ci votent contre le budget. Qui est tout de même adopté à la majorité des votants.

Élection du nouveau bureau

Réuni le 12 juin, le conseil d'administration a reconduit René Jambes en qualité de président. Tous les autres candidats ont été élus, à savoir : Évelyne Broger, Hervé Cheylat, Michel Coulardeau, Aurore Erforteguy, Grégoire Goissen-Labedan, Élodie Gungah, Laëtitia Laboudigue et Jocelyne Martin. Les fonctions seront attribuées au cours d'une prochaine réunion de travail.

René Jambes a esquissé des actions que devra mener le Clan, par exemple : améliorer la communication interne avec la nomination d'un référent communication, avec des comptes rendus des réunions du bureau, des nouvelles du cinéma et de l'accueil de loisirs.

De plus des référents seront désignés pour la gestion du Clan, l'enfance-jeunesse, la culture et l'informatique. Et des réunions seront organisées pour discuter des actions envisagées.

Activités 2018

Au plan général, 2018 a été marquée par le renouvellement du contrat enfance-jeunesse avec la CAF et par le lancement de la Convention territoriale globale qui doit fédérer les acteurs de l'animation de la vie sociale et harmoniser leur action.

Pour l'**enfance-jeunesse**, dans le domaine du Clan, l'année a été agitée. Outre ce qui est noté plus haut, des employés sont partis, d'où des recrutements supplémentaires. Si l'accueil des 12-14 ans et l'accueil « jeunes », ont eu des résultats moyens, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des 6-11 ans ont été des succès.

L'activité du **Pôle social**, déjà importante en 2017 (4 147 accueils) continue à augmenter en 2018 (6 281). La direction du Clan estime que le financement n'est pas à la hauteur de cette activité.

Les ateliers, animés par 23 bénévoles, sont correctement fréquentés et deux nouveaux ont été créés : « dentelle en fuseaux » et « comédie musicale ».

L'**activité culturelle** a été riche, du Concert du Nouvel An jusqu'au spectacle Dans ma bulle. Avec, notamment, la pièce Don Quichotte, écrite, mise en scène et jouée par l'atelier-théâtre du Clan. D'autres spectacles ont eu lieu et le Festi-théâtre, qui a fait venir des troupes de théâtre amateur, a eu beaucoup de succès.

Cinéma

Des thèmes visant la jeunesse ont été programmés. Certes, il y a eu une baisse de fréquentation de 2,7 %, mais on peut se consoler en notant qu'au niveau du Gers, elle a été de 8,4 %.

Projets

En 2019, le Clan développe son activité de Point d'appui à la vie associative. La programmation des activités culturelles sera de nouveau déterminée par la commission culturelle.

S'agissant du budget 2019, il est construit avec les données actuellement connues, sans préjuger d'éventuelles modifications des montants des subventions. D'où un déficit prévisible de de 20 924 euros, avec des charges qui passent de 617 385 euros (en 2018) à 614 151 euros (en 2019).

(1) Gilles Dréanic fait remarquer que le Clan agit par délégation des instances publiques pour l'enfance : celles-ci doivent donc régler la totalité des factures afférentes si les dépenses sont raisonnables.



René Jambes



François Deleurme, directeur du Clan



Au CA du 29 avril



Patrice Dando, commissaire aux comptes, Sylvie Fargal, expert-comptable, Christian Peyret, maire de Nogaro et Jacques Fitan, de la communauté de communes